

Rapport d'activités 2019

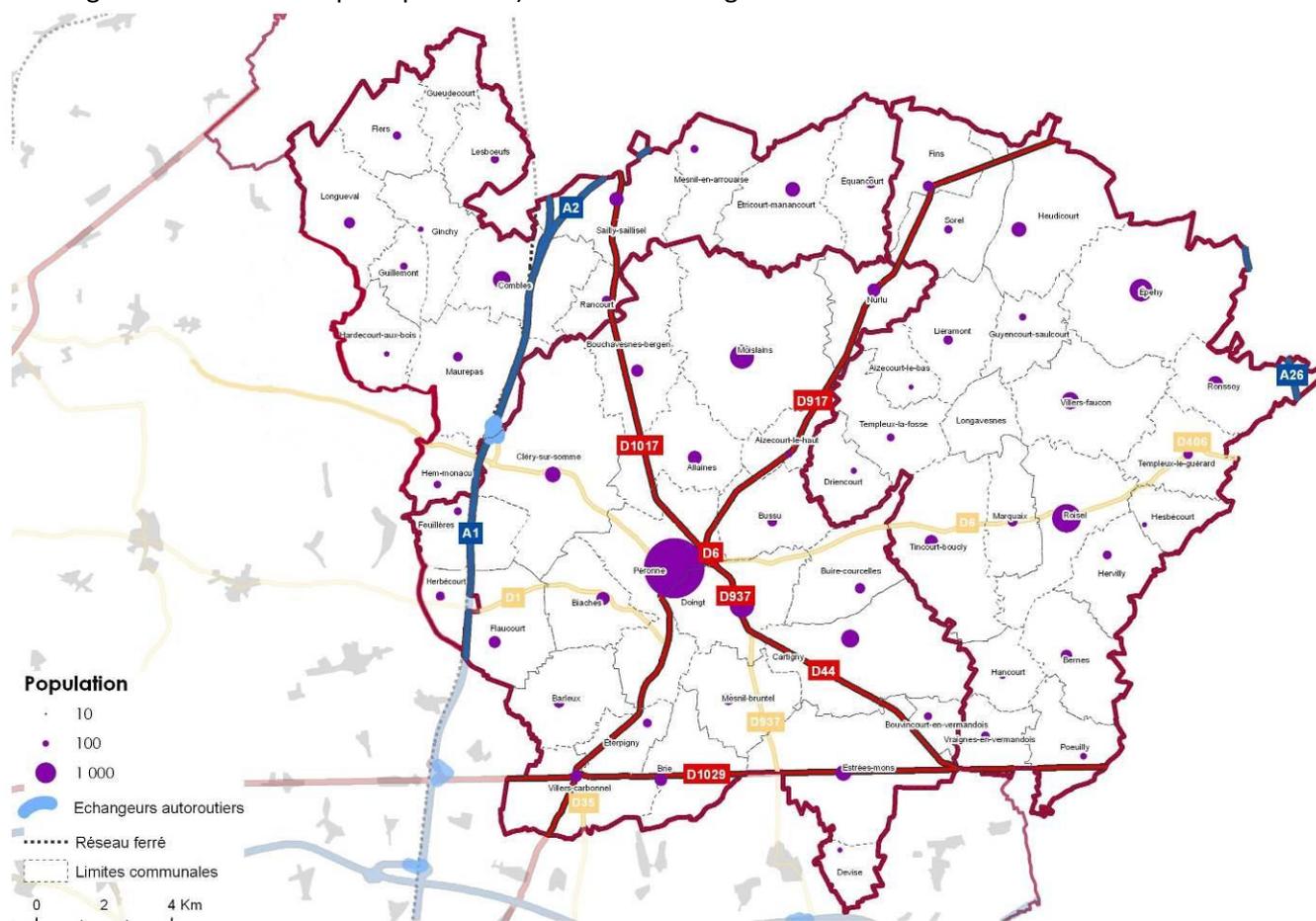
Communauté de Communes de la Haute Somme

Validé en conseil communautaire
le 28/09/2020



Fiche d'identité de la Communauté de Communes de la Haute Somme

A forte dominante rurale, 45 communes sur 60 possèdent moins de 400 habitants, la Communauté de Communes de la Haute Somme est un territoire essentiellement agricole (pommes de terre, blé, légumes et betteraves principalement) au cœur de la région Hauts-de-France.



Sommaire

Fiche d'identité CCHS	1
Editorial	2
Statuts et gouvernance	3 à 4
Moyens Généraux	5 à 10
Compétences de la CCHS <i>Aménagement de l'espace</i>	11 à 14
<i>Actions de développement économique et touristique</i>	15 à 16
<i>Collecte des déchets</i>	17 à 18
<i>Voirie</i>	19
<i>Equipements sportifs, culturels et scolaires</i>	20
<i>Actions d'intérêt communautaire</i>	21
<i>Gendarmeries</i>	22
<i>Politique du logement et du cadre de vie</i>	23
<i>Culture</i>	24 à 25

- 60 communes
- Date de création : 2013
- Superficie : 48 165 hectares
- Population : 28 547 habitants
(Au 1^{er} janvier 2019- Source INSEE, population totale)



Editorial

Chers habitants de la Haute Somme,

La CCHS poursuit son action avec une compétence « développement économique » de plus en plus structurée :

- un partenariat avec Initiative Somme, qui a permis la création de Très Petites Entreprises
- la reconquête de la friche FLODOR qui permettra l'installation d'entreprises plus importantes, à proximité du futur Canal Seine Nord Europe.

Parallèlement nous avons poursuivi la construction du pôle équestre qui donnera un nouveau rayonnement au territoire. Une attractivité plus forte pour le Lycée Agricole et ses formations aux métiers de l'équitation, une consolidation de nos ambitions touristiques au travers notamment du déploiement d'itinéraires, tel que la Route d'Artagnan ainsi qu'un développement des activités de loisir et sportif compte tenu de la qualité des installations.

La nouvelle gendarmerie garantit au territoire le bon fonctionnement de l'activité de nos gendarmes, et pérennise le maintien sur place des services de la brigade de recherche du peloton de surveillance et d'intervention qui renforce la sécurité de tous, regroupés en un seul lieu stratégique.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) sera le document de la planification territoriale des prochaines années et nous y avons travaillé longuement avec les élus. Ces travaux se poursuivront au plus près de la population.

Sur le plan environnemental, nous devons renforcer notre discipline de tri pour atteindre les objectifs environnementaux du gouvernement. Plus simplement, nous devons diminuer nos déchets de 50% d'ici 2025 : un enjeu incontournable pour la qualité de vie des générations futures.

Voilà en résumé, le travail de votre communauté de communes en 2019. A l'heure où j'écris ces mots, nous ne pouvons ignorer la crise sanitaire qui nous touche. Ce sera difficile, mais nous avons les moyens au sein de notre collectivité de faire face, si les élus et les habitants sont solidaires et combatifs.

Bonne lecture.

Bien à vous.

Éric FRANÇOIS,
Président de la Communauté de Communes de la Haute Somme



Statuts

Les statuts en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, n'ont pas été modifiés en 2019 et sont en annexe.

Gouvernance

La gouvernance en chiffres

1 Président
9 Vice-Présidents
85 délégués titulaires
55 délégués suppléants

Il existe un principe de recomposition de l'organe délibérant des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, l'année qui précède celle du renouvellement général des conseillers municipaux (élections municipales en mars 2020).
Considérant la composition de l'assemblée de la CCHS bien équilibrée, le conseil communautaire par délibération n°2019-76 en date du 20 juin 2019 a décidé de conserver la répartition dite de droit commun, soit 85 délégués titulaires et 55 suppléants.

Les Vice-Présidents et leurs délégations :

								
Jean-Marie BLONDELLE 1 ^{er} Vice-Président	Didier SAMAIN 2 ^{ème} VP	Philippe VARLET 3 ^{ème} VP	Michel LAMUR 4 ^{ème} VP	Denis BELLEMENT 5 ^{ème} VP	Dominique CAMUS 6 ^{ème} VP	Vincent MORGANT 7 ^{ème} VP	Jean-Dominique PAYEN 8 ^{ème} VP	Jean-Michel MARTIN 9 ^{ème} VP

- M. Jean Marie BLONDELLE, Délégation pour tous actes administratifs ; suivi de l'administration générale, relations avec le secteur de ROISEL, Schéma de Cohérence Territoriale Haute Somme, suivi des projets de maisons médicales et des projets éoliens, relations avec le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères en liaison avec le 4^{ème} Vice-président
- M. Didier SAMAIN : Relations avec le secteur de COMBLES, Schéma de Cohérence Territoriale Haute Somme, Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées des Châtaigniers de Combles, suivi des projets éoliens, bâtiments affectés aux brigades de Gendarmerie.
- M. Philippe VARLET : Développement économique en relation avec le Président
- M. Michel LAMUR : Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés, création et gestion des déchèteries, suivi du site de Nurlu et Assainissement non collectif
M. LAMUR a démissionné de son poste de maire de la commune de Doingt Flamicourt en novembre 2019, ce qui a entraîné la fin de son mandat de vice-président. Son poste n'a pas été remplacé, étant donné les échéances électorales de mars 2020.
- M. Denis BELLEMENT : Compétence VOIRIE, y compris l'organisation et suivi du service hivernal en liaison avec le 1^{er} et le 2^{ème} vice-président, et Urbanisme



- M. Dominique CAMUS : Equipements sportifs communautaires et relations avec les établissements scolaires
- M. Vincent MORGANT : Communication et Evénementiel, Culture, Tourisme, Chemins de Randonnée
- M. Jean Dominique PAYEN : Aménagement Numérique, Aménagement/Entretien et gestion de l'aérodrome Péronne-Haute Somme, Suivi du Schéma de Cohérence Territoriale Haute Somme, Habitat et Suivi du Pôle Equestre en liaison avec le vice-président en charge du Tourisme
- M. Jean Michel MARTIN : Finances et suivi budgétaire, Ressources humaines, Habitat en liaison avec le 8^{ème} vice-président chargé de cette compétence, Affaires sociales, personnes âgées et services à la personne (hors MARPA des Châtaigniers).

Le Président assure l'exécution des décisions du Conseil Communautaire et représente la Communauté de Communes dans tous les actes de la vie civile. Il préside de droit toutes les commissions et le Bureau Communautaire. Il est l'autorité qui nomme le personnel.

Il lui a été attribué des délégations, par délibération en date du 14 avril 2014, telles que :

- Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget
- passer des marchés publics (en procédure adaptée, dite MAPA), lorsque les crédits sont prévus au budget
- passer des contrats d'assurance

Le Bureau communautaire est composé du Président, de l'ensemble des vice-présidents et de 16 membres issus du Conseil Communautaire.

La délibération en date du 24 avril 2014, a attribué des délégations au Bureau Communautaire:

- passer des marchés publics (procédure d'appel d'offres)
- effectuer des demandes de subventions
- passer des conventions avec les communes membres ou d'autres organismes publics

Ces délégations permettent d'optimiser le fonctionnement de la collectivité.

Les délégués communautaires sont informés lors des conseils communautaires des décisions prises par le Président et par le Bureau.

Pour préparer les dossiers et proposer des projets, 7 commissions ont été créées (délibération du 22 mai 2014) :

- Appel d'offres
- Développement économique
- Canal Seine Nord Europe
- Attribution des logements communautaires
- Environnement
- Equipements sportifs, culturels et scolaires
- Culture/Communication/Evénementiel

8 Conseils Communautaires, 7 Bureaux, et 19 réunions de commission se sont déroulés, au cours de l'année 2019.



Moyens généraux

Le siège social de la Communauté de Communes se situe au 23 avenue de l'Europe à Péronne. Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Les locaux techniques se situent zone industrielle de la Chapelette, à Péronne, route de Barleux. Ceux-ci ne sont pas destinés à recevoir du public.

En 2019, les services de la Communauté de Communes et leurs responsables sont les suivants :

- Direction Générale des Services, M. Stéphane GENETÉ
- Direction Services Techniques et Environnement, M. Julien DEMONCHY, depuis le 4 novembre 2019
- Administration générale et communication, Mme Pascaline PILOT
- Environnement et déchets, Mme Pamela ANTONI
- Équipements sportifs, culturels et scolaires, M. Yverick DEBALLE
- Finances et Marchés publics, Mme Marie-Pierre FORMENTIN
- Ressources humaines, Mme Anne DORDAIN
- Services techniques, M. Jocelyn PHILIBERT (départ en retraite en octobre) remplacé par M. Mathieu HERCHEUX
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), M. Jérôme VANHOUTTE

Ressources Humaines (au 31/12/2019)

TC = temps complet - TNC = temps non complet

	Titulaires (46)		Non Titulaires (8)	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Administrative				
Catégorie A			1 à TC	1 à TC
Catégorie B	2 à TC			
Catégorie C	2 à TC 1 à temps partiel 1 à TNC			
Technique				
Catégorie A				1 à TC
Catégorie B		1 à TC		
Catégorie C	4 à TC 1 à TNC	30 à TC		2 à TC
Sportive				
Catégorie B	1 à TC	2 à TC	1 à TC	2 à TC
Animation				
Catégorie C	1 à TNC			



Communication

La CCHS utilise plusieurs outils pour informer les élus et la population, en ayant recours à plusieurs supports, allant de la classique « newsletter » par mail au message sur les réseaux sociaux.

Les publications de 2019 :

- 1 Actu de la Com, à destination de l'ensemble des délégués communautaires (titulaires et suppléants), envoyé par mail, retraçant l'ensemble des projets/activités de la Communauté de Communes : un résumé du budget 2019, un coup d'œil sur les projets en cours et des infos pratiques
- 1 Journal de la Com, édité en 5 000 exemplaires, à disposition dans les mairies et lieux fréquentés comme le centre aquatique, également consultable en ligne.
- Un site Internet, www.coeurhautesomme.fr
- Une page Facebook, comptabilisant 1 611 « j'aime » au 31/12/2019 ; ce mode de communication privilégie l'instantané, comme la fermeture exceptionnelle d'un équipement de la CCHS.
- Un calendrier de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres du territoire.

La commission a étudié différents formats pour communiquer aux habitants et finalement a décidé d'une publication trimestrielle réalisée en interne, grâce à la création d'un mi-temps chargé de la communication.

Perspectives 2020

- ➔ Réflexion sur le format du calendrier de ramassage des ordures ménagères
- ➔ Création d'un ½ temps chargé de la communication

Marchés publics

Le service des marchés publics gère les procédures de mise en concurrence liées à la commande publique. Il organise la tenue des commissions d'appel d'offres, en collaboration avec les différents services, et veille au respect de la libre concurrence.

En 2019, 38 procédures de marchés publics (>25 000 € HT), ont été signés.

- ➔ 11 marchés de services, 3 de prestations intellectuelles, 21 de travaux et 3 de fournitures. Seuls les marchés notifiés dans l'année 2019 sont comptabilisés.



Désignation/TYPE	MAPA	Appel d'offres ouvert
Travaux	15 lots, pôle équestre	
Services	Déchèterie – Entretien des séparateurs hydrocarbures (deshuileurs/débourbeurs)	
Fournitures		Carburant en station-service par cartes accreditives
Services		7 lots – Transport et traitement de déchets issus des déchèteries communautaires
Travaux	Voirie – Travaux entretien	
Services	Gendarmerie – Nettoyage des toitures et façades	
Travaux	Déchèteries, 2 lots, mise en conformité des équipements (dispositifs anti chute)	
Travaux	Aire d'accueil des gens du voyage – extension du local administratif	
Prestations Intellectuelles	Gendarmerie – mesures de perméabilité à l'air	
Fournitures	Acquisition d'un véhicule de collecte des ordures ménagères	
Services	Transports des élèves vers les équipements sportifs	
Services	Emission, livraison, fourniture et suivi de gestion des titres restaurant	
Travaux	Gymnase Roisel – isolation du dojo	
Travaux	MARPA à Combles – remplacement de la chaudière	
Fournitures	Commande groupée panneaux villes et villages fleuris	
Service	Maintenance des équipements de chlore gazeux	
Prestations intellectuelles	Aménagement de la friche FLODOR – Repérage amiante	
Prestations intellectuelles	Aménagement de la friche FLODOR – diagnostic pollution	

Perspectives 2020

- ➔ Réception des travaux au Pôle Equestre
- ➔ Réception des travaux à la Gendarmerie
- ➔ Aménagement de la zone FLODOR
- ➔ Création d'un tiers-lieu numérique et d'un atelier d'insertion
- ➔ Création d'une déchèterie à Sailly-Saillisel
- ➔ Aménagement et mise aux normes des déchèteries

Finances



La Communauté de Communes gère **un budget principal** et **6 budgets annexes**. Ces budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses :

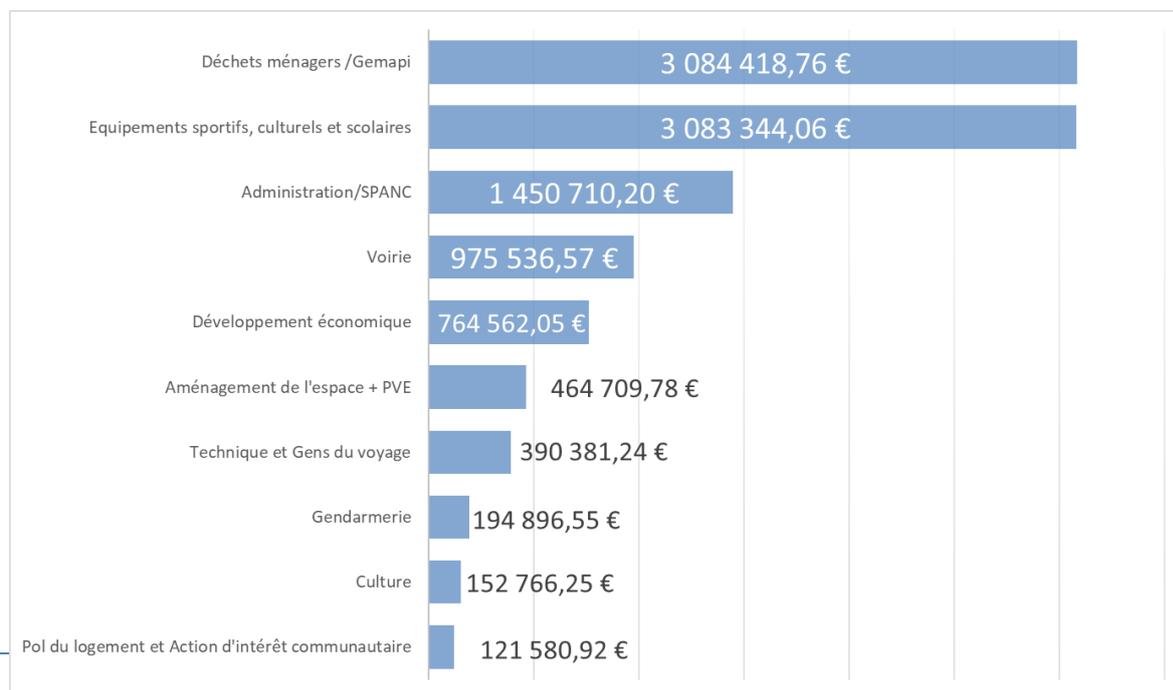
- Budget principal : 33 681 008 € TTC
- Aérodrome : 926 481 € HT
- Centre équestre : 2 997 801 € HT
- Centre Aquatique : 3 539 724 € HT
- ❖ FLODOR : 4 795 143 € (créé par délibération n°2019-57)
- SPANC : 271 886 € TTC
- Village artisanal : 353 387 € HT

Chaque budget est composé d'une partie fonctionnement (salaires, fournitures, carburant, entretien, etc.) et d'une partie investissement.

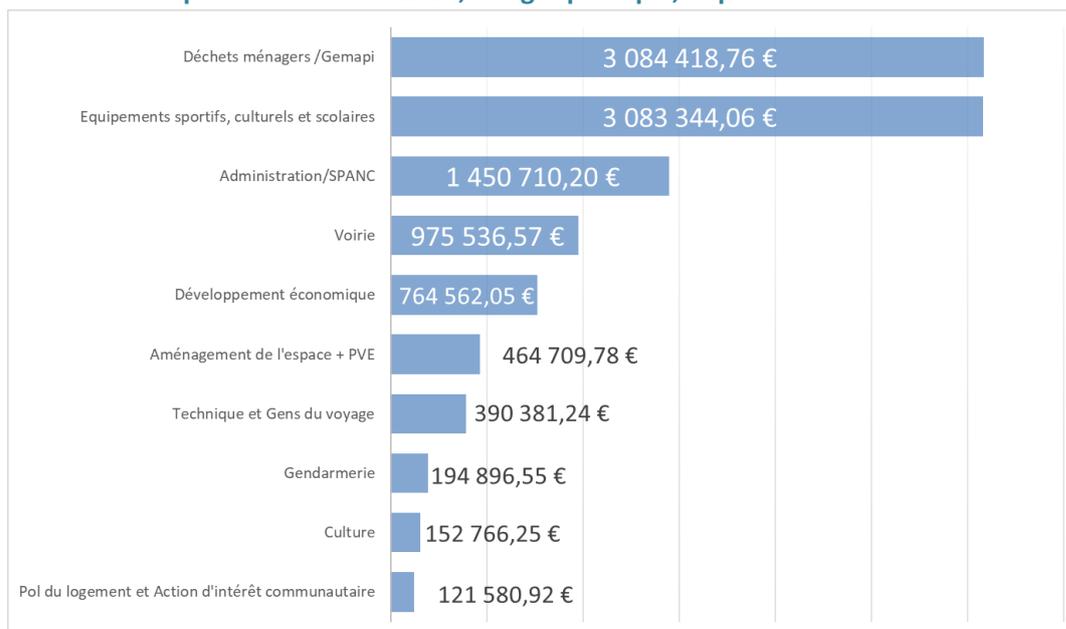
Fonctionnement (en €)	Budget Primitif 2019		Compte Administratif 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	17 164 321		10 682 906,38	10 994 589,38
Budget Aérodrome	756 481		69 075,36	121 584,85
Budget Centre équestre	47 230		16 630,52	549 177,00
Budget Centre Aquatique	2 571 352		2 100 545,22	2 405 058,00
Budget FLODOR	2 882 000		600 067,83	600 067,83
Budget SPANC	195 470		95 882,10	115 234,65
Budget Village artisanal	213 880		73 829,14	96 551,97

Investissement (en €)	Budget Primitif 2019		Compte Administratif 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	16 516 687		9 175 226,72	2 995 033,55
Budget Aérodrome	170 000		18 390,00	33 545,17
Budget Centre équestre	2 950 571		1 422 158,86	950 127,10
Budget Centre Aquatique	968 372		393 256,04	651 597,45
Budget FLODOR	1 913 143		600 067,60	478 595,00
Budget SPANC	76 416€		67 229,00	67 658,28
Budget Village artisanal	139 507		91 326,87	58 207,33

Compte Administratif 2019, budget principal, dépenses de fonctionnement :



Compte Administratif 2019, budget principal, dépenses d'investissement :



* PVE= Protection et mise en valeur de l'environnement

Le résultat de l'exercice 2019 est de : 7 037 384,50€ en fonctionnement et – 6 180 193,17€ en investissement.

Le résultat de clôture cumulé au 31/12/2019 est de : - 262 733,40 €

Le 17 mai 2019, la Communauté de Communes de la Haute Somme a été notifiée d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, pour les exercices comptables allant de 2013 à 2019. Les investigations et échanges avec la chambre régionale des comptes sont confidentiels jusqu'à la publication du rapport définitif. Début décembre 2019, la CCHS a reçu un rapport provisoire, non public. Le rapport définitif sera publié dans le courant de l'année 2020.

Par ailleurs, suite au projet de redéploiement des services des Finances Publiques dans la Somme, les élus de la Communauté de Communes ont déposé une motion en date du 21 juin 2019 en faveur du maintien du centre des Finances Publiques de Péronne. Le projet prévoyait la fermeture du Centre de Péronne, obligeant les usagers du territoire à se déplacer à plus de 30 ou 40km.

Fiscalité

La Communauté de Communes est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre, dont les taux d'imposition sont les suivants (votés par délibérations n°48 et 49 du 11/04/2019) :

Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe Foncière Non bâti	Cotisation Foncière Entreprise	Fiscalité Professionnelle de Zone	Fiscalité Professionnelle Eolienne	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
6,94%	3,71%	9,27%	4,88%	21,16%	21,32%	10,80%

Par délibération en date du 20 juin 2019, le conseil communautaire a validé, le passage en Fiscalité Professionnelle Unique à compter du 1^{er} janvier 2020. Ce qui signifie que l'ensemble de la fiscalité professionnelle sera perçu par la CCHS. Les communes membres percevront à compter du 1^{er} janvier 2020, une allocation compensatrice mensuelle, calculée sur les bases 2019. Un travail d'harmonisation sur le calcul de ces allocations sera à mener dans le courant de l'année 2020.



Administration Générale

Nombre d'agents : 8 / Véhicule : 1

FAITS MARQUANTS – DEPENSES

Cotisation au PETR Cœur des Hauts de France	180 108 €
Acquisition immeuble (appartement au-dessus du tiers lieu numérique)	86 817 €
Subvention au Comité des Œuvres Sociales	18 000 €
Parking salle de réunion	13 755 €
Matériel informatique	2 612 €
Stores salle de réunion	2 045 €
Cotisation Association Maires de France	1 642 €
Cotisation Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)	500 €

FAITS MARQUANTS – RECETTES

→ Revenus des logements situés rue Béranger et rue Verte à Roisel, rue Voltaire à Doingt Flamicourt	36 201€
→ Location des bureaux situés à Roisel	7 936 €
→ Location de bureaux à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (hors charges)	4 468 €

Services techniques

Nombre d'agents : 7 dont 2 contrats aidés/ Véhicules : 3

Rappel : la CCHS a acheté, en 2018, le bâtiment situé à côté de celui des agents du service collecte, afin de cesser la location de celui situé de l'autre côté de la route.

- Entretien du patrimoine de la CCHS (bâtiments + espaces verts)
- Entretien des chemins de randonnée

→ Services aux communes :

Interventions dans les communes (30€/h/agent) : 393 heures facturées

Locations de barnums (200€/barnum) : 40 locations en 2019.

Nouvelle prestation : locations d'un podium, 6x3m (200€/week end) : 2 locations en 2019

Mise à disposition : barrières, panneaux de signalisation, enrobé à froid

FAITS MARQUANTS – DEPENSES

Acquisition véhicule	18 675 €
Travaux en régie au nouveau bâtiment	12 905 €
Travaux en régie bâtiment OM	5 600 €
Broyeur d'accotement	5 925 €
Tarière	3 685 €
Remplacement menuiseries nouveau bâtiment	3 220 €

PERSPECTIVES 2020

- Travaux divers sur le nouveau bâtiment (rue Jean Perrin ZI la Chapelette à Péronne)
- Remplacement d'une tondeuse autoportée
- Elections municipales puis communautaires

Rapport d'activités 2019 CCHS



Compétences de la CCHS



AMENAGEMENT DE L'ESPACE

FAITS MARQUANTS

- ❖ Cotisations/Subventions
 - ➔ Cotisation annuelle Somme Numérique 18 678 €
- ❖ Etude globale pour la prise de compétence Eau et Assainissement, avec l'AMEVA, sur 2 ans (2018/2019) Obligatoire au 1^{er} janvier 2020 sauf si opposition des communes
Plan de financement

AMEVA	65 142 €
Bureau d'études	225 000 €
soit	290 142 € HT

Subvention Agence de l'eau	197 348 €
Reste à charge CCHS	92 795 € + TVA

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRé) attribue à titre obligatoire les compétences eau et assainissement aux Communautés de Communes à compter du 1^{er} janvier 2020. La loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert de ces compétences aménage notamment les modalités de ce transfert, sans toutefois remettre en cause son caractère obligatoire.

Ainsi les communes membres, en vertu de l'article 1^{er} de cette loi, ont la faculté de différer l'exercice obligatoire au 1^{er} janvier 2026.

Pour ce faire, elles peuvent délibérer pour s'opposer à ces transferts. Pour être effective, cette opposition doit émaner d'au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population intercommunale.

Ainsi, 15 conseils municipaux de la CCHS (sur 60) représentant 6 263 habitants (sur 28 736) se sont prononcés contre le transfert de la compétence « eau potable » au 1^{er} janvier 2020.

15 conseils municipaux représentant 7 004 habitants se sont prononcés contre le transfert de la compétence « assainissement collectif ». (Chiffres de la Préfecture transmis en mai 2019).

La prise de ces compétences est donc reportée au plus tard au 1^{er} janvier 2026.

- ❖ Entretien et gestion de l'aérodrome Péronne – Haute Somme, dont des travaux suivants :
Panneaux signalétiques

90H d'entretien effectuées par les services techniques de la CCHS

PERSPECTIVES 2020

- ➔ Validation du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**
- ➔ **Etude de la prise de compétence Eau et Assainissement suivant les conclusions de l'étude en cours**

Rapport d'activités 2019 CCHS



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, LE PLUI FAIT LE BEAU TEMPS EN HAUTE SOMME

Les travaux pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal se sont poursuivis tout au long de l'année 2019.

6 ateliers thématiques se sont déroulés de septembre à décembre 2018, 3 autres début 2019 :

- ❖ « Paysage et environnement », le 8 janvier à Moislains (67%)
- ❖ « Tourisme et patrimoine », le 21 janvier à Péronne (52%)
- ❖ « Foncier » le 5 février à Heudicourt (63%)

**le pourcentage indique la proportion des communes représentées*

43 communes sur les 60 de la CCHS ont au moins assisté à la moitié des ateliers.

De ces ateliers, le cabinet AUDICCE (cabinet recruté pour l'élaboration du PLUI sous couvert du conseil communautaire) a réalisé des fiches par thématiques constituant le diagnostic du territoire. Ce diagnostic ainsi que les enjeux qui en découlent ont été débattus et validés en conseil communautaire, le 20 juin 2019. (Délibération n°2019-69).



**les fiches thématiques sont consultables sur le site internet dédié au PLUI :*

Après une pause estivale, les travaux ont repris, à partir des enjeux afin d'élaborer le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, (PADD). Nous avons procédé à des ateliers thématiques avec les référents communaux. 4 ateliers, de septembre à début novembre, ont permis de préparer la rédaction des orientations générales du PADD. Ces orientations ont été approfondies avec le comité de suivi, afin de présenter le PADD en conseil communautaire début 2020.

**Vous retrouverez les grandes étapes d'élaboration du PLUI à la page suivante.*

En parallèle, le cabinet AUDICCE a rencontré individuellement les 60 maires afin d'aborder le diagnostic foncier : travaux préliminaires du futur zonage.

Rappel du plan de financement, sur 5 ans, réparti de la manière suivante :

	DEPENSES
Bureau d'études (HT)	352 017,50 €
Autres frais : documentation/numérisations, publications, communication, réunions publiques, concertation, aléas. . .	147 982,50 €
TOTAL HT	500 000,00 €
TOTAL TTC	600 000,00 €

	RECETTES
Conseil Départemental de la Somme (25%)	125 000,00 €
ETAT (DGD)	169 000,00 €
FCTVA*	98 424,00 €
Part CCHS	207 576,00 €
TOTAL TTC	600 000,00 €

**FCTVA : remboursement de la TVA*

Afin de sensibiliser l'ensemble des élus du territoire, 4 réunions à destination des conseillers municipaux se sont déroulées courant octobre 2019. Au cours de ces réunions, la chronologie de la procédure ainsi que la méthodologie adoptée ont été abordées. Un temps d'échange était prévu à la fin de chaque réunion.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : LES ETAPES CLES

CHRONOLOGIE DE LA PROCÉDURE DU PLUI



En accord avec les élus, et à l'issue du diagnostic, **définition des orientations stratégiques du territoire**



Lancement de la procédure

- Le 24/04/2014, la loi Alur rend obligatoire la prise de compétence du PLU par la CCHS.
- Suite à la délibération 12/12/2016 du Conseil Communautaire, transfert de la compétence PLU.
- Le 04/04/2017, Arrêté préfectoral actant le transfert de compétence à la CCHS.

Après validation du règlement par le Conseil Communautaire, arrêt du projet PLUI. Puis, envoi à l'administration pour avis (Chambre d'agriculture, DDTM...) **Une enquête publique** auprès des habitants du territoire est également effectuée.

PHASE 1 :
DIAGNOSTIC PARTICIPATIF
ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

PHASE 2 :
PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

PHASE 3 :
REGLEMENT GRAPHIQUE ET REGLEMENT ECRIT

PHASE 4 :
ARRET DE PROJET, CONSULTATION DES PPA, ENQUETE PUBLIQUE

PHASE 5 :
APPROBATION

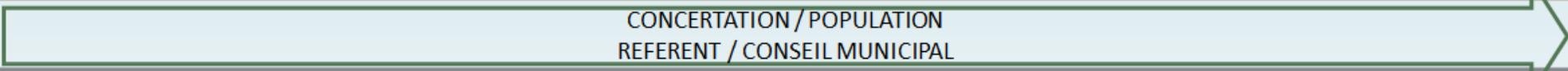
- Relevé d'informations par le cabinet lors de 9 ateliers thématiques avec les élus locaux + échanges avec les forces vives et les acteurs du territoire (chambres consulaires, AMEVA...) du 3 septembre 2018 au 5 février 2019,
- 29 réunions pour élaborer le diagnostic agricole en étroite collaboration avec les exploitants.
Ces ateliers se sont déroulés du mercredi 7 novembre au jeudi 13 décembre 2018.

Traduction des enjeux du PADD puis cartographies.

Concertation avec une réunion par Conseil Municipal.

Selon l'avis des PPA (Personnes Publiques Associées) et réception des cahiers de concertations (envoyés en mairie le 10/10/2018) **Approbaton du PLUI puis délai de recours.**

4eme trimestre 2018 - 1er trimestre 2019 2eme trimestre 2019 – 1er trimestre 2020 2020 - 2021 2022 1er trimestre 2022



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Coût 2 422 €/mois, Prestataire : l'Hacienda

Les services techniques de la CCHS assurent l'entretien courant : 140h (hors dépannage) effectuées en 2019

Travaux réalisés en régie

6 015 €

Par délibération n°2019-94 et n°2019-95 du 26 septembre 2019, des modifications ont été apportées au règlement intérieur de l'aire de moyen séjour et au règlement intérieur de l'aire de grand passage. Elles concernaient des régularisations de tarifs et de pratiques quant à l'utilisation des aires d'accueil.

GEMAPI

(Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

- ❖ Cotisation à l'AMEVA (Aménagement et Valorisation du Bassin de la Somme) 11 312 €

Par délibération n°2018-02, le conseil communautaire a acté le transfert à l'AMEVA, de « l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence » à l'échelle du bassin versant.

Puis par délibération n°2018-03, le conseil communautaire a décidé de ne pas instaurer de taxe GEMAPI en 2018 ni en 2019.

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- ❖ Cotisation CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) 1 998 €
- ❖ Entretien des chemins de randonnée en convention avec le Conseil Départemental, Subvention de 2 264 €.

Travaux en régie, pose de barrières sur la Voie Verte

5 076 €

Depuis plusieurs années le sentier de la Voie Verte est victime de dégradations notamment liées au passage d'engins agricoles. Il a été décidé de poser des barrières afin d'empêcher la circulation de ces engins.

118h d'entretien des 10 chemins de randonnée communautaire et 291h sur la Voie Verte

- ❖ Nature en chemins

120h effectuées par les services techniques de la CCHS

La Communauté de Communes et 6 de ses communes membres (Guyencourt Saulcourt, Hardecourt aux Bois, Maurepas le Forest, Mesnil Bruntel, Péronne et Tincourt Boucly) ont participé à l'appel à projets du Conseil Régional des Hauts de France : Nature en chemins.

Il consiste à planter le long des chemins communaux ou communautaires des essences locales d'arbustes ou arbres fruitiers.

Plus de 1 000 arbres ont été ainsi plantés par les services techniques et agents des communes concernées, en décembre 2019.

Coût de l'opération : 10 082,84€ TTC

Subvention Conseil Régional : 3 184,30€

PERSPECTIVES 2020

- ➔ Extension du local du gardien de l'aire d'accueil des gens du voyage
- ➔ Réflexion sur les travaux liés à la GEMAPI





FAITS MARQUANTS

❖ Réhabilitation de la friche FLODOR (zone de la Chapelette, Péronne)

Les premières réunions sur le plan local d'urbanisme intercommunal ont mis en avant le manque de disponibilités foncières pour les entreprises. De plus, les dernières préconisations de l'Etat en matière d'aménagement du territoire incitent à la réduction drastique de l'artificialisation des sols. C'est pourquoi, la réhabilitation de l'ancien site industriel FLODOR est devenue une réelle opportunité pour la CCHS, cela permettrait la remise sur le marché de 22ha, sans consommation d'espace agricole.

Après un avis favorable de la commission développement économique en janvier 2019, le conseil communautaire a validé par délibération n°2019-15, l'acquisition du site, pour un montant de 550 000€. Puis, par délibération n°2019-87 en date du 26 septembre 2019, le conseil communautaire a validé la création d'un budget annexe FLODOR, équilibré à hauteur de 7 169 952€ HT.

PLAN DE FINANCEMENT

1ère tranche	2 882 000
Acquisition terrains / bâtiments	550 000
Frais, études et honoraires	350 000
Travaux de mise en état des sols (désamiantage / déconstruction ; dépollution)	1 982 000
2ème tranche	4 287 952
Etudes environnementales, pré-techniques (enquête réseaux, géotechnique...)	144 951
Travaux d'aménagement (voirie+ espaces verts, parking paysager)	2 967 500
Honoraires de maîtrise d'œuvre	22 895
Honoraires sur travaux	841 415
Frais divers, frais de gestion, frais financiers	311 191
TOTAL DEPENSES	7 169 952

SUBVENTIONS ATTENDUES EN 2019 SUR LA PREMIERE TRANCHE	968 857
Contrat de ruralité	326 000
Conseil Régional des Hauts de France	642 857

L'année 2019 a été consacrée aux diverses demandes de subventions concernant ce projet d'aménagement ainsi qu'à la rédaction du cahier des charges pour le recrutement d'un maître d'œuvre afin d'assister la Communauté de Communes dans l'aménagement du site.



❖ **Construction du Pôle Equestre**

→ Les marchés de travaux ont été notifiés (15 lots) en janvier 2019, pour un montant global de 2 225 188,80€ HT (hors avenants). Après 1 mois de préparation entre les différentes entreprises attributaires, le chantier a démarré, pour durer toute l'année 2019.

→ Le recrutement d'un délégataire pour la gestion du pôle s'est poursuivi durant l'année 2019.

❖ **Village artisanal :**

La promotion des locations est assurée par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Taux d'occupation de l'année 2019 : 100%

Ci-dessous le détail des occupants en fin d'année 2019 :

- ✓ Lot 1 : Loison (ouvrages métalliques) - échéance 28/09/2020 ;
- ✓ Lot 2-3-4-5 : Clauger (froid et traitement de l'air) - échéance 09/10/2021 ;
- ✓ Lot 6 : WAJ-METAL (ingénierie et études techniques) – échéance 26/09/2021
- ✓ Lot 7 – 8 : MADONI (location bornes photo) – échéance 01/2022
- ✓ Lot 9 : @M2C (Automatisme Mesures Contrôle et Conseils) - échéance 20/07/2020 ;
- ✓ Lots 10 – 11 – 12 : NORDEX (développeur éolien) – échéance 01/2022

50h d'entretien espaces verts et réparations effectuées par les services techniques CCHS

❖ **Participation au fonctionnement de l'Office de Tourisme Haute Somme :** 120 010 €

❖ **Parcours découverte des oiseaux à Cléry sur Somme** 66 544 €

Le Département a lancé un projet de préservation et de valorisation des étangs de Cléry-sur-Somme en souhaitant créer un mini « Parc du Marquenterre » .

Dans le cadre d'un partenariat avec le Département et la commune de Cléry-sur-Somme, la CCHS a participé à l'aménagement du site par la création d'un parking qui permet d'organiser et d'encadrer le stationnement d'une trentaine de véhicules et 2 cars, en prévoyant une possibilité d'agrandissement.

De plus, ce projet a nécessité une modification du plan local d'urbanisme de la commune. La procédure sera achevée à l'été 2020.

❖ **Autres participations**

- Contribution à la Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation (MEEF) 22 837 €
- Participation au fonctionnement de l'antenne locale de la chambre des métiers 20 000 €
- Ateliers d'accompagnement des unions commerciales (dans le cadre du FISAC*) 3 600 €
- *Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce, cabinet LESTOUX et associés
- Cotisation à Agro-Sphères 1 200 €
- Cotisation à la Société Canal Seine Nord Europe 1 000 €

❖ **Soutien financier à Initiative Somme** (association de conseils et d'aides à la création ou/et reprise d'entreprises) :

Participation forfaitaire 3 000€/ an + rémunération par dossier instruit soit 9 610 € versés en 2019

8 projets en accompagnement financier et 18 chéquiers Starter délivrés en accompagnement structuration

PERSPECTIVES 2020

- Aménagement d'un local pour un atelier d'insertion
- Réhabilitation de l'ancien site FLODOR
- Recrutement d'un maître d'œuvre pour l'aménagement de l'ancien site FLODOR
- Accompagnement du projet Canal Seine Nord Europe





COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

Un rapport plus détaillé sur la compétence "collecte et traitement des déchets" est également consultable sur le site Internet de la CCHS.

Les modes et fréquences de collecte sont :

- une tournée hebdomadaire pour les ordures ménagères
- une tournée tous les 15 jours (sauf pour la ville de Péronne, tournée hebdomadaire) pour le tri sélectif en bi-flux : sac bleu pour le papier/carton et sac jaune pour les plastiques

De janvier à mars 2019, un test de réduction de la fréquence de collecte des poubelles a été mené sur une tournée. Au lieu d'un passage par semaine, les ordures ménagères étaient collectées tous les 15 jours. Une réunion d'informations à destination des habitants des communes concernées (Combles, Flers, Ginchy, Gueudecourt, Guillemont, Hardecourt aux Bois, Lesboeufs et Longueval) a été organisée le mercredi 16 janvier. Puis une deuxième le 18 juin, afin de présenter les résultats de ce test.

Les habitants ont pu bénéficier également d'une visite gratuite, le 20 juin, (transport à la charge de la Communauté de Communes de la Haute Somme), du centre de tri à Rosières en Santerre (25 participants).

Dans l'ensemble, les habitants ainsi que les élus ont adhéré à la démarche, qui doit permettre une réduction du coût de collecte.

Chiffres clés 2019

Nombre d'agents : 19 + responsable	Véhicules : 10	
Frais de traitement des déchets issus des collectes OM et tri		957 243€
Frais de traitement et transports des déchets issus des déchèteries		569 494 €
Frais d'entretien du parc roulant ordures ménagères et tri		144 021 €
Achat de sacs de tri sélectif		61 425 €
Achat de conteneurs (540 bacs)		26 854 €
Tonnage ordures ménagères collectées	8 038 Tonnes (281,6kg/hab)	
Tonnage tri sélectif valorisé	1 093 Tonnes (38,2kg/hab)	
<i>(Données SMITOM)</i>		
Recettes valorisation (tri sélectif)		215 911 €
Recettes valorisation (déchèterie)		64 186 €
Recettes dépôt professionnel		11 822 €

3 déchèteries : route d'Athènes à Péronne, route de Barleux (zone de la Chapelette) à Péronne et rue de la gare à Roisel. L'informatisation des déchèteries, suite à des problèmes techniques, n'a pas pu être mise en place en 2019.

Déchèterie de Sailly Saillisel :

Coût des travaux 463 109 € TTC / Recette 113 000 € (DETR)

La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par le cabinet ECAA, également en charge de la voirie communautaire.

Dépenses en 2019

Achat du terrain	14 786 €
Etudes, permis, déclaration ICPE	12 100 €



FAITS MARQUANTS

- ❖ Subvention à l'association Artois Insertion Ressourcerie 61 376 €
+ Paiement de l'enfouissement des encombrants sur le site de la COVED, la CCHS s'est également portée garante de leur prêt d'acquisition de locaux
- ❖ Travaux site de la Chapelette 25 433 €
- ❖ Vente de 131 composteurs aux particuliers
6 réunions de sensibilisation avec distribution du composteur (entre 5 à 40 personnes /réunion)
Un composteur de 420L vendu 15€ à un particulier a coûté 47,64€ TTC à la CCHS.

PERSPECTIVES 2020

- Construction d'une déchèterie à Saily Saillisel
- Relance de la prestation « dépôt amiante »
- Etude sur la généralisation d'une collecte tous les 15 jours pour les ordures ménagères

SERVICE SPANC

UNIQUEMENT POUR LES COMMUNES ZONEES EN NON COLLECTIF (50 COMMUNES)

Chiffres clés 2019

Nombres d'agents : 1 + 1 responsable

Véhicules : 2

- 139 diagnostics vente réalisés
- 31 réhabilitations suite au diagnostic vente
- 40 habitations non réhabilitées suite à leur achat en 2016 : les propriétaires ont reçu la pénalité de 320€
- 698 diagnostics de bon fonctionnement (sur les communes de : Aizecourt le Bas, Estrées Mons, Feuillères, Longavesnes, Mesnil Bruntel, Poeuilly et Villers Carbonnel)

Les agents du service ont pour mission de conseiller les habitants du territoire dans leur démarche de réhabilitation ou de création d'assainissement, d'autoriser l'implantation de nouveaux systèmes d'épuration et contrôler leur exécution. Le SPANC réalise également les diagnostics de tous les assainissements non collectifs existants sur le territoire afin de prévenir toute pollution ou atteinte à la salubrité publique.

Dans un souci de respect environnemental, des contrôles sur les installations d'assainissement non collectif sont effectués dans chaque commune. Afin de financer le service SPANC de la CCHS, une redevance annuelle d'un montant de 16,05€ TTC a été mise en place pour chaque compteur d'eau relié à une habitation (zoné en assainissement non collectif).



CREATION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN DE LA VOIRIE

La voirie communautaire est constituée de toutes les voies communales revêtues (bitume + gravillons ou enrobé) situées à l'intérieur et à l'extérieur des agglomérations.

Les compétences de la Communauté de Communes sont, notamment :

- ✓ la réalisation des travaux neufs sur les voies d'intérêt communautaire
- ✓ les travaux d'assainissement pluvial et de bordurage
- ✓ l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire (remise en état de la voirie et renouvellement de la couche de surface), le déneigement extra muros.

MAITRE D'ŒUVRE : ECAA (SAINT QUENTIN)

FAITS MARQUANTS

- ❖ Marché de travaux d'entretien 2019 : 882 000 € TTC

- ❖ Marché de travaux neufs 2019 : 2 680 000 €
 - financé et déduction faite des Fonds de concours : 807 000 € HT
 - financé sous Délégation de Maîtrise d'Ouvrage quand il s'agit d'une compétence communale : 324 000 € TTC

PERSPECTIVES 2020

→ Poursuite des programmes de travaux de voirie





EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET SCOLAIRES

Nombre d'agents : 5 pour les gymnases, 13 pour le centre aquatique + le responsable / Véhicule : 1
(4 sous-services : Gymnase des Remparts, Gymnase Béranger, Gymnase de Roisel, Centre Aquatique)

FAITS MARQUANTS

Gymnase des Remparts, Gymnase Béranger, Gymnase de Roisel, Centre Aquatique

Montants TTC	Gymnase des Remparts	Gymnase Béranger	Gymnase de Roisel	Centre Aquatique
Dépenses Transport des élèves	16 108 €	néant	5 492 €	50 976€
Dépenses Fonctionnement Entretien	1 925 €	9 065 €	7 201 €	-
Subvention CD 80 pour le fonctionnement	1 707€	3 706€	3 369€	6 853€

- ❖ Gymnase de Roisel
 - ⇒ Isolation du Dojo 24 943 €
Recette de 5 155€ (certificat économie d'énergie)
 - ⇒ Acquisition d'une autolaveuse 9 111 €
 - ⇒ Remplacement éclairage 8 413 €
- ❖ Subvention au Foyer Socio-Culturel Collège de Péronne 2 000 €
 - au Foyer Socio-Culturel Collège de Roisel 1 000 €
 - à l'USEP "Courir Longtemps" : 1 755 €

Centre Aquatique O₂ Somme.

(Ouverture au public le 15 décembre 2017)

Pour couvrir un public plus large, le centre a pratiqué une nouvelle activité : le baby club (ouvert aux enfants dès 3 mois jusqu'à 8 ans), de nouveaux tarifs d'abonnement (trimestriel au lieu de semestriel), de nouveaux moyens de paiement (acceptation des chèques vacances et coupons sport) et des actions promotionnelles à la Saint Valentin et Halloween.

Malgré cela, le nombre d'entrées est inférieur à l'année précédente (2019 : première année de fonctionnement boostée par l'effet nouveauté) à cause du manque de personnel lié à des difficultés de recrutement.

PERSPECTIVES 2020

- ➔ Diversification des activités au centre aquatique
- ➔ Remplacement de la toiture du gymnase des Remparts



ACTIONS SOCIALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

FAITS MARQUANTS

Maintien des personnes à domicile

- ❖ Subventions aux organismes réalisant un service d'aide à la personne (portage de repas, aide au levée, à la toilette, préparation repas . . .)

Association Saint Jean	30 046 €
ADMR Roisel	2 456 €
ADMR Monchy Lagache	109 €

La subvention est calculée sur la base du rapport d'activités fourni par chaque association ou organisme, à hauteur de 0,05€/heure et 1,29€/repas, pour les prestations réalisées sur les communes du territoire de la Haute Somme. C'est pourquoi l'ADMR de Monchy Lagache, qui couvre les communes d'Estrées Mons et de Devise, figure parmi les organismes bénéficiaires.

MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées, à Combles)

- ❖ Entretien par les services techniques : 120 h de travaux divers
- ❖ Remplacement de la chaudière 22 497 €
- ❖ Subvention exceptionnelle pour les 20 ans de la MARPA 1 000 €
Organisation d'une journée anniversaire le samedi 7 septembre 2019

Diagnostic Territorial Enfance Jeunesse

La Communauté de Communes de la Haute Somme a signé en juin 2019 une Convention territoriale globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Somme.

Dans le cadre de cette convention, elle a confié à l'association départementale des PEP80 la réalisation d'un diagnostic territorial partagé enfance-jeunesse.

L'étude a démarré en octobre 2019 et se poursuit en 2020.

Le coût de ce diagnostic est de 24 840 €, subventionné à 80% par la CAF (19 872 €).

PERSPECTIVES 2020

- ➔ Reconstitution des subventions pour le maintien à domicile des personnes âgées
- ➔ Résultats du diagnostic territorial



GENDARMERIES



La collectivité est propriétaire et loue les locaux suivants à la Gendarmerie Nationale :

- ✓ Le bâtiment administratif et les 18 logements situés avenue des Australiens à Péronne ;

Recette : 120 323 €

- ✓ Le bâtiment administratif situé rue de Cambrai à Roisel ;

Recette : 18 943 €

Elle en assure l'entretien. **Pour 2019 : 125h par les services techniques**

Située à proximité de la brigade actuelle avenue des Australiens, une nouvelle gendarmerie rassemblera le Groupe de Commandement de la Compagnie (GC-CIE), la Brigade de Proximité Chef-Lieu (BPCL), la Brigade de Recherches (BR), le Peloton de Surveillance et d'Intervention de Gendarmerie (PSIG) et l'Espace Pôle Judiciaire (EPJ).

La construction de locaux de service et techniques et de 22 logements (en + des 18 actuels) se fera sur un terrain d'environ 7 000 m², pour un coût prévisionnel de 8 154 202 € TTC (prestations + travaux).

Le plan de financement est le suivant :

Etat (FSIL)	600 000€
Etat (Ministère de l'Intérieur)	978 364€
Conseil Départemental de la Somme	100 758€
Part CCHS	6 475 080€

Architecte : ATELIER Vincent FRANQUET (60 300 SENLIS)

Assistant du maître d'ouvrage : cabinet AMOME (62 000 ARRAS)

Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC, coordonne l'ensemble des entreprises présentes sur le chantier) : LD PILOTAGE (60 170 RIBECOURT-DRESLINCOURT)



PERSPECTIVES 2020

➔ Réception des travaux de la nouvelle gendarmerie

Rapport d'activités 2019 CCHS



POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

- ❖ Renouvellement de la caisse d'avance pour les propriétaires occupants bénéficiant d'une subvention ANAH dans le cadre de travaux d'amélioration de leur logement, par délibération n°2019-43 à hauteur de 80 000 €.

En 2019, 2 dossiers ont été déposés pour 23 480 €.

Depuis le début de cette opération, 22 dossiers ont été déposés pour 170 080 €

- ❖ Etude pré-opérationnelle au lancement d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), réalisée par Page9

Dépenses	Montant TTC
Etude pré opérationnelle	50 655€
Recettes	
Subvention ANAH	20 175€
Participation Terre de Picardie	11 792€
Reste à charge CCHS	18 688€

Lancée en fin d'année 2018, l'étude pré opérationnelle s'est achevée en 2019, avec l'engagement des Communautés de Communes de la Haute Somme et Terre de Picardie de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat commune dès 2020.

Pour rappel, l'étude avait été menée sur les 2 territoires, étant donné les similitudes en termes d'habitat.

Les conclusions de l'étude ont déterminé les enjeux suivants :

- la valorisation des projets d'économie d'énergie des Propriétaires Occupants (PO) ;
- la lutte contre l'habitat insalubre et dégradé ;
- la sortie de vacance dans l'ancien, et notamment la réduction de la vacance dite structurelle (de plus de 2 ans).

PERSPECTIVES 2020

- Lancement de l'OPAH
- Renouvellement de la caisse d'avance



CULTURE

L'ÉCOLE DE MUSIQUE
INTERCOMMUNALE D'ÉPEHY
&
L'ORCHESTRE D'HARMONIE
D'ÉPEHY

PRESENTENT

Concert de restitution

DU STAGE MUSICAL D'ÉTÉ
VENDREDI 23 AOUT 2019 20H00

GYMNASE DE ROISEL

ENTRÉE GRATUITE

SANS RÉSERVATION
DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Ecoles de musique

Subventions versées sur justificatif du nombre d'inscriptions et remise du rapport d'activité :

Ecole municipale de Péronne :	68 000 €
Ecole intercommunale de Roisel :	30 000 €
Ecole de la 4C :	8 000 €
Stage de musique d'été :	15 000 €

Ecole municipale de danse de Péronne : Subvention de 7 500 €

Picardie en Ligne sur Sailly Saillisel/Etricourt-Manancourt

Animatrice 21h/sem

Tiers lieu numérique

La Région des Hauts-de-France, qui avait arrêté son dispositif "Picardie en Ligne" fin 2017, a mis en place des mesures d'accompagnement spécifiques pour la création de tiers-lieux numérique.

La Communauté de communes a souhaité s'inscrire dans ce dispositif et s'est lancée dans la création d'un lieu numérique destiné à l'accueil de la population et plus particulièrement des télétravailleurs et des entrepreneurs. Ce tiers-lieu permettra la mise à disposition de matériels mutualisés et de services afin de faciliter le travail de tous, et de sensibiliser les publics les plus fragiles par la médiation numérique. Le projet comprend un Fab Lab (laboratoire mettant à disposition du public des machines à commandes numériques : découpes lasers, imprimantes 3D, etc.), un open-space, quelques bureaux fermés et une salle de formation / visioconférence.

La CCHS a fait l'acquisition en septembre 2019 d'un local avenue Charles Boulanger à Péronne. Les travaux d'aménagement du tiers-lieu seront réalisés en 2020.

Sortie culturelle à destination des scolaires

Coût : 4 590€ (transport)

Après avoir profité de l'année des commémorations du centenaire pour faire découvrir notre patrimoine historique à 684 enfants en 2018, cette fois-ci l'accent a été mis sur la nature, et plus précisément notre richesse naturelle autour de l'eau.

C'est pourquoi une sortie « Au fil de l'eau » a été organisée en partenariat avec l'Office de Tourisme de la Haute Somme et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la Somme (CPIE).

La journée s'est décomposée en deux temps :

- une approche de la biodiversité d'un étang en compagnie d'un guide du CPIE
- une découverte de la Vallée de la Somme, commentée par un guide de l'Office du Tourisme, incluant un arrêt au Belvédère de Vaux puis à Eclusier-Vaux, à l'anguillère pour expliquer son fonctionnement ainsi qu'une présentation de la Maison Familiale Rurale.

Un pique-nique a été prévu alternativement dans 3 lieux de la Communauté de Communes : Cléry sur Somme, Feuillères et Hem Monacu, les municipalités ayant mis à disposition leurs salles des fêtes.

L'Inspection de l'Éducation Nationale a pris en charge la coordination et la communication vers les différentes écoles publiques, et le groupement scolaire du Sacré Cœur a également été associé à l'organisation de ces journées. En 2019, ce sont 682 élèves et 60 accompagnateurs, qui ont pu bénéficier de cette manifestation, répartie sur 11 journées, du lundi 13 mai au mardi 2 juillet.

rapport d'activités 2019 CCHS



Challenge Cecil Healy : 1^{er} septembre 2019

Deuxième édition du challenge, en 2019. Le challenge sportif « Cecil Healy » a relié la commune d'Assevillers au centre aquatique O₂Somme. Ce challenge, non chronométré et réalisable seul ou en équipe, comportait 3 épreuves sportives :

- une épreuve de course à pied d'Assevillers à Biaches (parcours au choix : 8 ou 12 km)
- une épreuve de VTT de Biaches à la piscine O₂ Somme (parcours au choix : 24 ou 35 km)
- une épreuve de natation (parcours au choix : 200 ou 400m).



Parallèlement au triathlon, une marche était organisée entre Assevillers et Péronne, avec un parcours de 12km.

Les parcours (marche, vélo et VTT) ont emprunté les chemins de la bataille du Mont Saint-Quentin, traversant la vallée de la Somme et son cours d'eau, les sentiers du Mont Saint-Quentin. La manifestation a rassemblé 212 participants, qui ont tous reçu à l'arrivée un tour de cou à l'effigie de Cecil Healy.

Toutes les informations, notamment la biographie de Cecil Healy, sont consultables sur le site Internet suivant : <http://cecil.healy.free.fr/>.

Festival Cirqu'o champs

Participation au festival : 2 000 €

En 2019, et sur demande de la Communauté de Communes, l'association Bachianas a rendu le festival Cirqu'O Champs itinérant. Pour ce faire, des représentations et des ateliers d'initiation au cirque se sont déroulées, du 12 au 25 août, à Péronne, ainsi qu'un dimanche après-midi, le 25 août, à Roisel. Ces délocalisations sont l'occasion de faire connaître ce festival à un plus large public.

Les 24 et 25 août, la commune de Flers a organisé « Flers sème son cirque », en association avec le cirque Jules Verne d'Amiens, et des représentations communes avec l'association Bachianas. La Communauté de Communes a apporté un soutien logistique : mise à disposition de barnums et barrières.

Cygne des temps

Participation : 4 000€

L'association Mac Orlan, regroupant divers acteurs locaux (théâtre, danse, écoles...) a créé un spectacle son et lumière retraçant l'Histoire de la ville de Péronne, autour de l'écrivain Mac Orlan. La Communauté de Communes a participé au financement de ce spectacle.

PERSPECTIVES 2020

- ➔ **Reconduction de la sortie culturelle à destination des scolaires**
- ➔ **Travaux au tiers lieu numérique**
- ➔ **Challenge Cecil Healy édition 2020**

Rapport d'activités 2019 CCHS

